

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 352

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Septembre 1995

Une perle dans l'attestation d'employeur pour le registre professionnel suisse des journalistes:
«L'employeur soussigné atteste que la personne ci-dessous est occupée en tant que *son* journaliste dans le secteur rédactionnel de son entreprise.»

Péripétie

«La guerre est devenue si familière (...) que le nouveau conflit qui a éclaté en Croatie peut apparaître comme un simple épisode (...). Et pourtant, ce n'est pas une *péripétie*, mais bien une nouvelle guerre qui a commencé hier (...).» (Editorial du JOURNAL DE GENÈVE du 5 VIII).

Changement subit de situation dans une action dramatique ou un récit, la péripétie, au sens large, est au contraire un changement imprévu, un coup de théâtre, qui modifie la situation.

(Défense du français, n° 352, septembre 1995)

Capturer

«Le ministre des affaires étrangères Kozyrev s'est rendu à Belgrade pour s'entretenir avec le président Milosevic et le convaincre de faire pression sur les Serbes de Bosnie pour qu'ils ne tentent pas de *capturer* l'enclave de Gorazde.» (ats/afp/reuter, 25 VIII).

On ne peut capturer qu'un être vivant, homme ou animal (par analogie, un navire, selon Robert, en raison du mouvement). Quand il s'agit d'une chose inanimée, on prend, on s'empare de...

(Défense du français, n° 352, septembre 1995)

Jammes devenu «James»

«Encore un illettré qui prend notre très français Francis Jammes pour un Anglais!» nous a écrit une lectrice à propos des mots croisés d'Espace Radio du 19/25 juin. On y trouvait, au 10 horizontal, le mot «ânes» avec cette définition: «Vont au paradis d'après *James*.»

Admettons généreusement qu'il s'agissait d'une coquille...

(Défense du français, n° 352, septembre 1995)

«Abus sexuels»

Apparemment, on abuse de cette tournure en France comme en Suisse romande; d'où ce commentaire de la revue «Défense de la langue française» (Paris): «Naïvement, les auteurs traduisent par abus sexuels *sexual abuse*, qui est le terme médico-légal anglais pour «sérvices sexuels». En anglais, *abuse* a trois sens. D'abord, comme en français, celui d'excès; ensuite celui d'injure, d'insulte; enfin, celui de maltraitance, de sérvices. Mais en français «abus» n'en a qu'un, le premier. Cette traduction est donc inacceptable. *Abus sexuel* ne peut avoir deux significations opposées: celle, active, d'excès génésique, et celle, passive, de sérvices subis.» Ajoutons que le titre «Enfants abusés» ne peut rien signifier d'autre qu'«Enfants trompés».

(Défense du français, n° 352, septembre 1995)

Rêver

«L'Europe rêve à une baisse prochaine des taux» (titre de 24 HEURES, le 31 VII, pour une chronique financière).

Il faut distinguer «rêver à» et «rêver de». La première de ces deux expressions signifie: penser vaguement à, imaginer: «Parfum qui fait rêver aux oasis lointaines» (Baudelaire).

La seconde signifie ou bien «voir en rêve» (j'ai rêvé d'elle cette nuit), ou bien «souhaiter vivement»: les financiers rêvent d'une baisse des taux.

(Défense du français, n° 352, septembre 1995)

«Flotte» de véhicules

Nous avons dénoncé dans le numéro d'avril l'expression «*flotte* de véhicules» (pour «parc»), utilisée dans un éditorial de TOURING, comme inspirée du langage alémanique. Ce n'était pas faux, mais cela vient de plus loin: il s'agit, comme nous l'a fait remarquer un traducteur, d'un anglicisme adopté outre-Sarine.

Erreur lamentablement reprise par l'annuaire PTT des téléphones (page 39 de l'introduction)! Comme il arrive souvent, la version italienne, elle, est correcte: Per la gestione del parco automezzi.

(Défense du français, n° 352, septembre 1995)